

COMMISSION SPECIALE

d'enquête au sujet du projet d'achat de certaine propriété
située rue Amherst.

Compte rendu de l'assemblée du 16 février 1915.

Sont présents: MM. les échevins Ménard, président, L. A. Lapointe, Larivière, St-Pierre et Loranger.

Assistent aussi à l'assemblée, Son Honneur le Maire, MM. les échevins Dubeau, Giroux, N. Lapointe, et M. P. E. Lamarche, Avocat de la Cité.

Le procès-verbal des deux dernières séances est lu et confirmé.

M. le Président, à la suggestion de M. l'échevin Dubeau, invite le propriétaire et autres personnes attachées au journal "L'Autorité", ainsi que toutes autres personnes présentes, à poser aux témoins qui seront entendus, toutes questions qu'ils jugeront opportunes.

M. Gaston Maillet déclare qu'il n'a, pour le moment, aucune question à poser.

MM. Gaëtan Valois et R. Langlois, font alors part à la Commission, de leur désir de poser certaines questions à M. J. D. Courville, désir auquel se rend ladite Commission.

M. J. D. Courville, sous l'empire du serment qu'il a déjà prêté, répond alors aux questions qui lui sont posées.

M. Charles Perreault, hôtelier.

M. Bernard Melançon, notaire.

M. William Marion, barbier.

M. J. E. Wilder, président de la "City Realty Investing Co."

A. Ouimet.

M. R. B. Beauchamp, barbier.

M. Théo. Trudeau.

M. J. A. Landry, estimateur de la Cité,

avant prêté serment, donnent leur déposition.

M. Louis Cyr, du Département des Incendies, et M. Gaston Maillet, sous l'empire du serment qu'ils ont déjà prêté, donnent leur déposition.

Il est alors

Résolu: Que la présente assemblée soit ajournée à samedi, le 20 du courant, à 10 heures de l'avant-midi, et que MM. Narcisse Gagnon, Adolphe Desrochers, A. E. Prud'homme, Gaston Maillet et J. D. Courville, soient requis de comparaître devant la Commission, ce jour-là.

Les témoins déjà assignés reçoivent l'ordre de revenir à cette date, sans autre assignation.

La Commission s'ajourne en conséquence.

J. E. GAUTHIER,
Secrétaire.

SPECIAL COMMITTEE

Re investigation anent the proposed purchase of a certain
property on Amherst street.

Report of meeting held on the 16th February 1915.

Present: Aldermen Ménard, chairman, L. A. Lapointe, Larivière, St-Pierre and Loranger.

His Worship the Mayor, Aldermen Dubeau, Giroux, N. Lapointe, and Mr. P. E. Lamarche, City Attorney, also attended the meeting.

The minutes of the two last meetings were read and confirmed.

The Chairman, at the suggestion of Alderman Dubeau, invited the proprietor and other persons forming part of the staff of "L'Autorité", and any other persons present to put to the witnesses any questions they may deem advisable.

Mr. Gaston Maillet stated that he had, at the present time, no question to put.

Mr. Gaëtan Valois, and Mr. R. Langlois then informed the Committee that they desired to put certain questions to Mr. J. D. Courville, and they were allowed to do so.

Mr. J. D. Courville, under the oath already taken by him, then answered the questions put to him.

Mr. Charles Perreault, innkeeper.

Mr. Bernard Melançon, notary.

Mr. William Marion, barber.

Mr. J. E. Wilder, president of the City Realty Investment Co.

Mr. A. Ouimet.

Mr. R. B. Beauchamp, barber.

Mr. Théo. Trudeau.

Mr. J. A. Landry, City Assessor.

Having been sworn, gave evidence.

Mr. Louis Cyr, of the Fire Department and Mr. Gaston Maillet, under the oath already taken by them, gave evidence.

It was then

Resolved: That the present meeting be adjourned until Saturday, the 20th instant, at 10 o'clock, a.m., and Messrs. Narcisse Gagnon, Adolphe Desrochers, A. E. Prud'homme, Gaston Maillet and J. D. Courville, be requested to appear before the Committee on that day.

The witnesses already summoned were also ordered to come back on that date, without any further summons.

The Committee accordingly adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.